

KPMG S.A.
60 avenue du Centre
Montigny le Bretonneux
78067 Saint Quentin en Yvelines Cedex
France

Téléphone : Télécopie : Site internet : +33 (0)1 39 30 53 00 +33 (0)1 39 30 53 01 www.kpmg.fr

Association Energie Jeunes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2018
Association Energie Jeunes
12, rue Lord Byron 75008 PARIS
Ce rapport contient 23 pages

Référence: CC-184-019



KPMG S.A.
60 avenue du Centre
Montigny le Bretonneux
78067 Saint Quentin en Yvelines Cedex

France

Téléphone : Télécopie : Site internet : +33 (0)1 39 30 53 00 +33 (0)1 39 30 53 01 www.kpmg.fr

Association Energie Jeunes

Siège social: 12, rue Lord Byron 75008 PARIS

Fonds Associatifs: €.507 324

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2018

A l'assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Association Energie Jeunes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 20 novembre 2018

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Valorisation du bénévolat

L'association fonctionne avec des contributions volontaires. La valorisation de ces contributions est décrite dans l'annexe « 2.Informations complémentaire pour donner une image fidèle – Valorisation du bénévolat ».Le montant de cette valorisation s'élève à 6 004 712 €.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par l'association.

Compte emploi ressource

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans la note « Annexes au compte d'emploi ressources » de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le





Association Energie Jeunes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 20 novembre 2018

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles

ce



Association Energie Jeunes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

20 novembre 2018

de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Quentin en Yvelines, le 20 novembre 2018

KPMG S.A.

Département de KPMG S.A.

Christine Chopart Actionnaire

Bilan et Résultat

Energie Jeunes

BILAN ACTIF

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Présenté en Euros

ACTIF			Exercice pré 30/06/20 (12 mois	017			
	. (Brut Amort, & Prov Net			%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES: Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, brevets, droits similaires Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances & acomptes sur immobilisations incorpore	elles	659 37 715	659	37 715	3,59		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES: Terrains Constructions Installations techniques, matériel & outillage indust Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droit Immobilisations corporelles en cours Avances & acomptes sur immobilisations corporelle	A Section of the Section	108 927	80 089	28 839	2,74	8 500	1,28
IMMOBILISATIONS FINANCIERES: Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières		13 330		13 330	1,27	13 210	1,99
	TOTAL (I)	160 631	80 747	79 883	7,60	21 710	5,27
STOCKS ET EN COURS: Matières premières, approvisionnements En cours de production de biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes Créances usagers et comptes rattachés Autres créances		6 000 90 917		6 000 90 917	0,57 8,64	46 580	7,01
. Fournisseurs débiteurs . Personnel		118		118	0,01	490	0,07
Organismes sociaux Etat, impôts sur les bénéfices Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		827		827	80,0	2 531	0,38
. Autres Valeurs mobilières de placement		209 554		209 554	19,93	40 512	6,10
Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance		633 248 31 129		633 248 31 129	50,21 2,96	519 712 32 602	78.25 4,91
т	OTAL (II)	971 793		971 793	92,40	642 426	96,73
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III) Primes de remboursement des emprunts (IV) Ecarts de conversion actif (V)					- April	- TEO	30,73
TOTA	L ACTIF	1 132 423	80 747	1 051 676	100,00	664 136	100,00



Energie Jeunes

BILAN PASSIF

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos 30/06/20 (12 mois)	18	Exercice précéde 30/06/2017 (12 mois)		
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:					
PONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES.					
FONDS PROPRES			- 1	1	
Fonds associatifs sans droit de reprise	-			- 1	
Ecarts de réévaluation Réserves		214 037	20,35	214 037	32,23
Report à nouveau		147 473	14,02		
Résultat de l'exercice		121 814	11,58	147 473	22,21
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
-Fonds associatifs avec droit de reprise					
. Apports	1				
Legs et donation Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
-Ecarts de réévaluation					
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		24 000	2,28		
-Provisions réglementées	1				
-Droits des propriétaires (commodat)					
	TOTAL(I)	507 324	48,24	361 510	54,43
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
	TOTAL (II)				
	IOIAL (II)				
FONDS DEDIÉS					
. Sur subventions de fonctionnement					
. Sur autres ressources					
	TOTAL(III)				
DETTES					
Emprunts et dettes assimilées			24000	50	0.01
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		73 000 52 645	5,94 5,01	60 489	9,11
Fournisseurs et comptes rattachés Autres		118 674	11,28	71 600	10.78
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance		300 033	28,53	170 487	25,67
	TOTAL(IV)	544 352	51,75	302 626	45.57
Ecarts de conversion passif (V)					
T	OTAL PASSIF	1 051 676	100,00	664 136	100.00
ENGAGEMENTS REÇUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents					
- acceptes par les organes statutairement competents - autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					
ENGAGEMENTS DONNÉS					
BOOK IN NOTICE I NOT THE PART OF THE PART					l
		1		1	1

Energie Jeunes

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSUL	-TAT		Exercice clos 30/06/201 (12 mois)		Exercice précé 30/06/201 (12 mois	17	Variation absolue (12 mois)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION: Ventes de marchandises Production vendue de biens Prestations de services	130		130	100,00	1 920	100,00	-1 790	93.22
Montants nets prodults d'expl.	130		130	100,00	1 920	100,00	-1 790	-90,28
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATIO Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Cotisations	N:		200 823	N/S	130 180	N/S	70 643	54.27
(+)Report des ressources non utilisées Autres produits Reprise sur provisions, dépréciations Transfert de charges	des exercices an	térieurs	1 224 714	N/S	892 131 8 106	N/S	332 583 4 589	
Sous-total des a	outres produits	d'exploitation	1 438 233	N/S	1 030 417		407 816	
		exploitation (i)	1 438 363		1 032 337		406 026	
Quotes-parts de résultat sur opérations Exédent transféré (II) PRODUITS FINANCIERS:	faites en commu	n						
De participations D'autres valeurs mobilières et créances Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et dépréciations Différences positives de change Produits nets sur cessions valeurs mob	et transferts de	charges	2 436	N/S	2 729	142,14	-293	-10,7
Tota	al des produits	financiers (III)	2 436	N/S	2 729	142,14	-293	10,7
PRODUITS EXCEPTIONNELS: Sur opérations de gestion Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de		,,	6 535	N/S			6 535	
	15.	eptionnels (IV) (I + II + III + IV)	6 535 1 447 334	N/S	4 00E 000		6 535	1
	SOLDE DEBITE		1 447 334	N∕S	1 035 066	NVS	412 268	39,8
		TAL GENERAL	1 447 334	N/S	1 035 066	N/S	412 268	20.0
CHARGES D'EXPLOITATION: Achats de marchandises Variations stocks de marchandises Achats de matières premières et autres Variations stocks matières premières et	approvisionneme	ents			. 500 000	,,,,	412 200	39.8
Autres achats non stockés Services extérieurs			233 379 169 453	N/S N/S	221 312 98 859	110000	12 067 70 594	5,4 71,4
Autres services extérieurs Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements			368 317 12 519 391 674	N/S N/S N/S	230 270 4 802 229 372	N/S	138 047	59.9 160,7
Charges sociales Autres charges de personnel Subventions accordées par l'association	1		125 505	N/S	71 158	N/S	54 347	76,3

Energie Jeunes

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos 30/06/201	0.0704	Exercice précé 30/06/201	Variation absolue	%	
Out TE DE NEGOLIAT (Outo)	(12 mois)		(12 mois)		(12 mois)	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations: dotation aux amortissements Sur immobilisations: dotation aux dépréclations Sur actif circulant: dotation aux dépréclations Pour risques et charges: dotation aux provisions	10 754	N/S	13 933 6 535	725,68 340,36	500000	-22,81 -100,00
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées Autres charges	5 863	N/S	10 589	551,51	-4 726	-44,62
Total des charges d'exploitation (i)	1 317 464	N/S	886 831	N/S	430 633	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères placements						
Total des charges financières (Ili)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES: Sur opérations de gestion	951	731,54	107	5,57	844	788,79
Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	6 520	N/S			6 520	N/S
Total des charges exceptionnelles (IV)	7 471	N/S	107	5,57	7 364	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	585	450,00	655	34,11	-70	-10,6
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	1 325 520	N/S	887 593	N/S	437 927	49.3
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	121 814	N/S	147 473	N/S	-25 659	-17,3
TOTAL GENERAL	1 447 334	N/S	1 035 066	N/S	412 268	39,8
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS:						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES:						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						I

W

Annexes

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018 dont le total est de 1 051 676,00 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 121 814,10 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

SOMMAIRE

- 1. Règles et méthodes comptables
 - 1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles
 - 1.2. Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement
 - 1.3. Créances et dettes
- 2. Informations complémentaires pour donner une image fidèle
- 3. Etat des immobilisations
- 4. Etat des amortissements
- 5. Etat des provisions
- 6. Etat des échéances des créances et des dettes
- 7. Informations et commentaires sur :
 - 7.1. Produits et avoirs à recevoir
 - 7.2. Charges à payer et avoirs à établir
 - 7.3. Charges et produits constatés d'avance
 - 7.4. Ventilation des autres produits
 - 7.5. Effectif moyen
 - 7.6. Tableau de variation des fonds associatifs et autres fonds
- 8. Tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectés auprès du public par type d'emplois

1. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

A compter de l'exercice 2017, l'association Energie Jeunes a fait application du règlement CRC 2008-12 du 07 mai 2008 relatif au compte Emploi Ressources.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce
- le règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	01 an à 05 ans
Agencements, aménagements, installations	10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	03 ans
Mobilier	05 ans

1.2 Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2. Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Modalités de la comptabilisation des produits des conventions de partenariats:

Les produits des conventions de partenariats sont comptabilisés dans le résultat en fonction du degré d'avancement à la date de la clôture. Le degré d'avancement est évalué par référence à la date d'effet indiquée dans chaque convention.

Il a été ainsi constaté à la clôture des produits constatés d'avance pour 300.033 euros.

Subvention d'exploitation :

Subvention relative au projet « Evaluation et essaimage du projet Energie Jeunes » (n°LFSE 469)

L'Association Energie Jeunes a signé une convention pluriannuelle subventionnée avec le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports pour le projet intitulé "Evaluation et essaimage du projet Energie Jeunes" et pour un montant global de 548.854 euros dont:

- 300.000 euros attribués à Energie Jeunes, porteuse du projet,

- 248.854 euros attribués à l'Ecole d'Economie de Paris/J-Pal Europe/PSE, évaluateur du projet.

Cette subvention est acquise à l'Association sauf en cas d'inexécution partielle ou total du projet.

La convention a pris effet le 1er septembre 2015 et durera jusqu'au 30 juin 2019.

L'Association a perçu sur l'exercice deux versements, 30.000 euros le 11/12/17 et 35.000 euros le 18/04/18. Soit un total de 65.000 euros.

Compte tenu de l'avancement des travaux au 30 juin 2018, le produit d'exploitation de cette subvention s'élève à 65.000 euros.

Subvention financée par le fonds d'expérimentation pour le jeunesse (FEJ) sur l'Île de la Réunion :

L'Association Energie Jeunes a signé une convention pluriannuelle subventionnée avec le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports pour le projet intitulé "Exploiter tout son potentiel" et pour un montant global de 140.000 euros attribués à 100% à Energie Jeunes.

Cette subvention est acquise à l'Association sauf en cas d'inexécution partielle ou total du projet.

La convention a pris effet le 1er janvier 2017 et durera jusqu'au 31 décembre 2018.

L'Association a perçu sur l'exercice deux versements, 30.000 euros le 16/10/17 et 40.000 euros le 04/04/2018.

Compte tenu de l'avancement des travaux au 30 juin 2018, le produit d'exploitation de cette subvention s'élève à 70.000 euros.

Subvention relative aux services civiques :

En tant qu'organisme agréé, l'Association a perçu sur l'exercice 2017/2018 65.823 euros de subventions pour le financement des services civiques.

Subventions d'investissement :

- Les subventions d'investissements octroyées à la société en vue d'acquérir ou de créer des valeurs immobilisées, sont étalées sur la période d'amortissement du bien acquis ou créé.

- En application du principe de prudence, elles ne sont considérées comme acquises, et en conséquence, constatées en produits, qu'à compter de l'acceptation définitive des programmes concernés. A défaut, elles sont comptabilisées dans un compte d'avance sur subvention.

 Une provision pour risque est constatée lorsque les objectifs fixés par la convention ne peuvent pas être atteints. Elle correspond au montant susceptible de faire l'objet d'une restitution au financeur. L'Association a perçu 24.000 euros de subvention d'investissements pour le financement du développement du site internet inscrit à l'actif en immobilisation en cours pour 14.400 euros. Un complément d'immobilisations de 9.600 euros sera comptabilisé sur l'exercice 2018/2019 à la finalisation du site internet. Aucun produit de subvention d'investissements n'a été constaté sur l'exercice compte tenu de l'absence d'amortissement de l'actif immobilisé financé.

Libellé	Au 30/06/2017	Augmentation	Diminution	Au 30/06/2018
Subvention d'investissements Site internet	0	24 000	0	24 000
Total	0	24 000	0	24 000

Produits de collecte de la taxe d'apprentissage:

En tant qu'organisme habilité, l'Association perçoit des produits de collecte de reversement de la taxe d'apprentissage.

Au cours de l'année civile 2017, l'Association a ainsi perçu à ce titre 460.094 euros.

Les produits de collecte de la taxe d'apprentissage sont inscrits dans le poste des autres produits.

Ils s'élèvent au 30/06/2018 à 564.834 euros.

Ils sont rattachés au rythme des dépenses réalisées pour lesquelles sont octroyées ces produits.

Pour le 1^{er} semestre 2018, il a été ainsi constaté en produits de collecte de taxe d'apprentissage 199.994 euros dont 0 euro encaissé. Le reliquat a été comptabilisé en produits à recevoir et a été perçu courant juillet et août 2018.

Valorisation du bénévolat :

	Nombre d'heures de bénévolat dans l'exercice	Equivalent en nombre de classes	Valorisation en terme monétaire
Bénévoles assurant les tâches de direction		-	60 000 €
Mécénat de compétence	51 859	2 167	4 163 310 €
Bénévoles indépendants	17 105	2 069	497 790 €
Bénévoles salariés	4 260	1 420	144 840 €
Bénévoles retraités	1 423	474	48 382 €
Services civiques	65 184	2 630	1 070 396 €
Abandon d'indemnités kilométriques		-	19 994 €
Total	139 831	8 760	6 004 712 €

Les contributions volontaires correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces, aux biens meubles ou immeubles, dons en nature, etc.

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Périmètre de la valorisation des contributions volontaires :

Les contributions volontaires perçues par l'association comprennent le bénévolat des volontaires, les mises à disposition de personnes par des entités tierces partenaires (mécénat de compétence), les biens meubles et immeubles et les dons en nature.

Tous ces éléments de contributions volontaires sont valorisés aux fins de s'agréger au compte d'Emploi annuel des Ressources de l'association.

Principe de valorisation des heures de volontaires :

Le taux horaire standard de formation de 34 € résulte d'une moyenne des couts horaires observés chez nos

entreprises partenaires.

Les autres taux sont calculés par les entreprises partenaires en fonctions des couts de revient des salariés. La valorisation des contributions résulte du produit des heures fournies à l'association, déplacements compris par les taux horaires déterminés par les entreprises partenaires et par l'association pour les bénévoles indépendants et les services civiques.

- Volontaires indépendants : Les heures de contributions en activité de formation sont valorisées au taux unitaire global de 34 euros. Les heures de contribution « hors activité de formation » sont valorisées au taux unitaire global de 14 euros,

- Volontaires du service civique : Les heures de contributions en activité de formation sont valorisées au taux unitaire global de 34 euros. Les heures de contribution « hors activité de formation » sont valorisées au taux unitaire global de 14 euros,

- Bénévoles salariés au sein de nos entreprises partenaires : Les heures de contributions sont valorisées par les entreprises en fonction des coûts de revient des salariés

- Mécénats de compétences délégués par nos entreprises partenaires : Les heures de contributions sont valorisées par les entreprises en fonction des coûts de revient des salariés.

Modalités du retraitement de la valorisation des ressources année civile versus année comptable :

Les entreprises partenaires adressent à l'association la liste valorisée au prorata temporis des mécénats de compétence sur l'année civile précédant la période de clôture des comptes de l'association (du 1er juillet au 30 juin).

Les entreprises partenaires n'étant pas en mesure de fournir un état correspondant à la période de clôture des comptes de l'association, Il est procédé à un retraitement de la liste valorisée pour d'une part déduire la part correspondant au 1er semestre de l'année civile N-1 et ajouter la part correspondant au 1er semestre de l'année civile N.

Le retraitement des périodes se fait globalement en fonction des heures et des couts moyens des contrats de mécénats et si nécessaire contrat par contrat.

Il est tenu compte des entrées et sorties de mécénats de compétence suivant le tableau de suivi des contrats de mécénats tenu par la RH.

Mise à disposition de locaux :

Des conventions de mise à dispositions de locaux à titre gratuit au profit d'Energie Jeunes ont été signées sur quelques DR.

Les surfaces prêtées étant modestes et non significatives, nous n'avons donc pas procédé à une évaluation les locaux prêtés à l'association.

Rémunération des cadres dirigeants :

Le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles ainsi que leurs avantages en nature n'est pas communiquée car cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

Honoraires du commissaire aux comptes :

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 12.865 euros.

3. Etat des immobilisations

	Valeur brute des	Augmentations			
	immobilisations au début d'exercice	Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst		
Frais d'établissement, recherche et développement					
Autres immobilisations incorporelles	659		37 715		
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	9 357 9 272 68 578		31 077		
TOTAL	87 207		31 077		
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	13 210		150		
TOTAL	13 210		150		
TOTAL GENERAL	101 076		68 941		

	Diminu	utions	Valeur brute	Réev. Lég.
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS	immob. à fin exercice	Val. Origine à fin exercice
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			38 373	659
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements		9 357		
Matériel de transport		3 007	9 272	9 272
Matériel de bureau, informatique, mobilier			99 655	99 655
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		9 357	108 927	108 927
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		30	13 330	13 330
TOTAL		30	13 330	13 330
TOTAL GENERAL		9 387	160 631	122 916

Ce

4. Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice					
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice		
Frais d'établissement, recherche						
Autres immobilisations incorporelles	659			659		
Terrains						
Constructions sur sol propre	1					
Constructions sur sol d'autrui						
Installations générales, agencements constructions						
Installations techniques, matériel et outillages industriels						
Installations générales, agencements divers	2 821	6 535	9 357			
Matériel de transport	9 272			9 272		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	60 078	10 738		70 817		
Emballages récupérables et divers						
TOTAL	72 172	17 273	9 357	80 089		
TOTAL GENERAL	72 830	17 273	9 357	80 747		

	Ventilation des	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			affectant la amort, dérog.
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements					
constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	6 535				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	10 738				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	17 273				
TOTAL GENERAL	17 273				

d

5. Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentation s dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				-
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	6 535		6 535	
TOTAL Dépréciations	6 535		6 535	
TOTAL GENERAL	6 535		6 535	
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			6 535	

6. Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations Prêts			
Autres immobilisations financières Clients douteux ou litigieux	13 330		13 330
Autres créances clients Créances représentatives de titres prêtés Personnel et comptes rattachés	90 917	90 917	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux Etat et autres collectivités publiques : - Impôts sur les bénéfices - T.V.A - Autres impôts, taxes, versements et assimilés - Divers	827	827	
Groupe et associés		0.15.070	
Débiteurs divers Charges constatées d'avance	215 672 31 129	215 672 31 129	
TOTAL GENERAL	351 875	338 545	13 330
Montant des prêts accordés dans l'exercice Remboursements des prêts dans l'exercice Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires		1		
Emprunts et dettes auprès des établissements de				
crédits :		1		
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers	50.045	50.045		
Fournisseurs et comptes rattachés	52 645	52 645		
Personnel et comptes rattachés	42.852	42 852		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63 408	63 408		
Etat et autres collectivités publiques :		505		
- Impôts sur les bénéfices	585	585		
- T.V.A				
- Obligations cautionnées	11 829	11 829	1	
- Autres impôts et taxes	11 029	11 029		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	73 000	73 000	-	
Autres dettes	73 000	75 000		
Dette représentative de titres empruntés Produits constatés d'avance	300 033	300 033		
TOTAL GENERAL	544 352	544 352		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

7. Informations et commentaires sur autres tableaux

7.1 Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	16 845 210 251
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	
TOTAL	227 096

7.2 Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 538
Dettes fiscales et sociales	64 516
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	84 054

7.3 Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation Charges / Produits financiers Charges / Produits exceptionnels	31 129	300 033
TOTAL	31 129	300 033

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits des partenariats dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Ils sont calculés suivant l'état d'avancement des contrats de partenariat à la clôture.

Le prorata est donc calculé en fonction de la période restant à servir.

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

7.4 Ventilation des autres produits

Répartition	30/06/2018 12 mois	30/06/2017 12 mois
Collectes soutiens partenaires affectés	623 432	585 033
Collectes soutiens partenaires non affectés	0 -	0 -
Collectes de la taxe d'apprentissage	564 834	284 110
Collectes Dons & Droits d'auteurs	36 435	22 960
Produits divers de gestion courante	13	28
TOTAL =>	1 224 714	892 131

7.5 Effectif moyen

	30/06/2018	30/06/2017
Responsables opérations Académie	3	2
Responsable relations collèges	1	1
Responsables communication&animation	2	1
Responsable contrôle de gestion	1	1
Responsables opérations de partenariats	1 1	1
Directrice du développement	1	
Responsables administratives & RH	2	
TOTAL	11	6

7.6 Tableau de variation des fonds associatifs et autres fonds

Libellé	Solde au 30/06/2017	Augmentation	Diminution	Solde au 30/06/2018
Fonds associatifs sans droit de reprise	0	0	0	0
Fonds de Réserves	214 037	0	0	214 037
Report à nouveau	0	147 473	0	147 473
Résultat comptable	147 473	0	147 473	0
Fonds associatifs avec droit de reprise	0	0	0	0
Subventions d'investissements	0	24 000	0	24 000
Total	361 510	171 473	147 473	385 510

W

8. Tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectés auprès du public par type d'emplois

EMPLOIS	Emplois de N	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées	RESSOURCES	Ressources collectées sur N	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
	Compte de résultat	N Ins		Compte de résultat	
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	792 567	36 565	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	36 565	36 565
1.1 - Réalisées en France - Actions réalisés directement - Versements à d'autres organismes agissant en France	750 267	36 565	1.1 -Dons et legs collectés - Dons manuels non affectés - Dons manuels affectés	36 565	36 565
1.2 - Réalisés à l'étranger - Actions réalisés directement - Versements à un organisme central ou d'autres organismes			- Legs et autres libéralités non affectés - Legs et autres libéralités affectés 1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
 2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 2,1 Frais d'appel à la génécosité du public 2,2 Frais de recherche des autres fonds privés 2,3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics 	1056		1.2 - AUTRES FONDS PRIVES 1.3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS 1.4 - AUTRES PRODUITS	1188 266 211 433 2 449	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	529 811	36 565			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DU RESULTAT	1 323 435		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DU RESULTAT	1 438 713	
II - DOTATION AUX PROVISIONS			II - REPRISES DES PROVISIONS	6 535	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	٠	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	121 814		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	1 445 249		VI - TOTAL GENERAL	1 445 249	36 565
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public VI - Neutralisation des dotations aux annortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		36 565	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		36 565
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		
	EVALUATIC	IN DES CONTRIBUTI	EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Plasson sociales Plass de reclienche de fonds Frais de rothchonnement et autres changes	5 304 195 210 246 490 272		Berlevolat Prestations en nature	5 984 719	
Total	6 004 713		Total	6 004 713	

Annexes au compte d'emploi ressources

Conformément au règlement CRC 2008-12, la répartition des emplois s'effectue de la façon suivante : Les coûts sont répartis dans trois postes :

· Les missions sociales,

• Les coûts d'appel à la générosité publique et de recherche de fonds,

• Les frais de fonctionnement et de communication.

Les missions sociales

La mission sociale de l'association Energie Jeunes consiste à la formation des élèves de collèges de la 6ème à la 3ème rep et rep+ à la persévérance scolaire. Pour ce faire une organisation nationale et régionale a été mise en place avec la contribution de volontaires pour couvrir les besoins des formations exprimés par les collèges et proposés aux collèges.

Toute l'organisation concourt à l'exercice de cette mission sociale et les décisions d'affectations analytiques qui ne sont pas comprises dans cette mission sociale relève soit des frais de fonctionnement et de la recherche de fonds.

Les versements à d'autres organismes agissant en France sont constitués principalement des frais de formation des personnes en services civiques dans l'Association, ainsi que la participation financière à une convention de recherche signée avec la fondation de coopération scientfique PSE.

Energie Jeunes a souhaité collaborer avec PSE pour effectuer une étude d'impact de son programme « exploiter tout son potentiel ». Cette convention a pris effet le 1er septembre 2014 et expirera le 15 décembre 2019. Le montant relatif à cette convention inscrit en « versements à d'autres organismes agissant en France » s'élève à 34.771 euros.

Les frais de recherche de fonds

L'Association regroupe les frais de recherche, de traitement des dons issus de la collecte de la taxe d'apprentissage et du mécénat sur cette rubrique.

Les frais de fonctionnement

Il n'est imputé aucune quote-part de ces frais sur les missions sociales. Les frais de fonctionnement général prennent en charge pleinement les frais suivants : services ressources humaines, service comptabilité, service contrôle de gestion et audit, service informatique, services généraux, service communication institutionnelle, service juridique, direction financière. A l'exception des salariés responsables régionaux des opérations dont le coût global est affecté à 100% à la mission sociale de l'Association.

Certains salariés peuvent être à la fois en fonctionnement et en missions sociales.

Les autres fonds privés

Les autres fonds privés comprennent les produits issus des partenariats entreprises pour 623 Keuros, ainsique mes les produits de la collecte de la taxe d'apprentissage pour 565 Keuros.

Subventions & autres concours publics

Les produits des subventions obtenues pour 201 Keuros, dont notamment les subventions relatives aux contrats de services civiques, sont intégrés dans la ligne subvention & autres concours publics.